Ecrit par Echo du Mardi le 24 mars 2025

REBOND PADEL

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 24 mars 2025 sous réserves d'incidents

Suivant acte SSP du 20/03/2025 il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : REBOND PADEL
Capital social : 200 000 euros.
Siège social : 2204 D route de l'isle sur la sorgue – 84440 ROBION
Objet : organisation et gestion de tous type d'événements sportifs, culturels, artistiques.exploitation et la gestion de clubs sportifs et notamment de padel.acquisition, gestion, cession et exploitation de biens immobiliers à usage, commercial, professionnel, de bureau, industriel, d'habitation, négoce de matériel de sport.acquisition, la création, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation par tous établissements, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets, marques concernant ces activités.La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports de commandite, d'alliance ou d'association en participation ou autrement.et plus généralement, toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à cet objet et pouvant contribuer au développement de la société.
Président : GUILLON SE, SARL au capital de 400 000 euros, siège social 2204d route de l'isle sur la sorgue, RCS AVIGNON 803 490 952, pour une durée illimitée
Directeur général : M.Hugo GUILLON demeurant 2204A route de l'isle sur la sorgue – 84440 ROBION,

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 24 mars 2025

pour une durée illimitée
Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à agrément préalable de la collectivité des associés.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !